

Annexe 4 : Eléments devant être **impérativement** présents dans le dossier de candidature. Il est rappelé que les projets ne doivent **pas dépasser les 20 pages**. Pour rappel, les dossiers ne respectant pas le nombre de pages maximum autorisé ne seront pas expertisés.

1. Propos introductif (2 pages)
 - Titre du projet
 - Résumé du projet et mots-clés

2. Eléments d'identification (1 à 2 pages)
 - Acteur/établissement porteur du projet
 - Acteurs partenaires du projet
 - Orientation du fonds dans laquelle s'inscrit ce projet

3. Description du projet (10 pages)
 - Contexte et objectifs
 - Articulation avec les orientations de la politique régionale de santé
 - Apports attendus
 - Caractère innovant du projet
 - Potentiel de transférabilité du projet
 - Place des aidants, de l'entourage et des usagers en santé mentale
 - Existence d'une étude pilote

4. Planification du projet : gouvernance, calendrier, modalités de suivi et d'évaluation dont indicateurs (3 pages)

5. Financement du projet (fiche financière) (2 pages)
 - Cofinancements du projet au-delà de l'expérimentation
 - Besoins en ressources humaines et autres dépenses d'exploitation
 - Besoins d'investissements à réaliser sur les infrastructures, les équipements et les solutions informatiques

6. Tout élément contextuel permettant d'apprécier le caractère innovant du projet pour le territoire

FICHE FINANCIÈRE

Appel à projets Fonds d'innovation en psychiatrie - 2025

Projet : *nom du projet*

Descriptif		Structures concernées (CH, CHU, MSP,...)	Coût chargé annuel (12 mois)
Ressources humaines (pilotage, appui, conduite du changement, temps personnel,...)	Besoin RH1		€
	Besoin RH2		€
	Besoin RH3		€
	Besoin RHn		€
Total Ressources humaines			€
Composants techniques et organisationnelles (coûts infrastructures, équipement, solutions logicielles,...)	Coût 1		€
	Coût 2		€
	Coût 3		€
	Coût n		€
Total Composants techniques et organisationnelles			€
Total Général			€